



Nº de dossier CNER : 08MN053

Nº de dossier OEN : 2AM-MRY1325

Nº de dossier QIA : LUA-2008-008

Nº de dossier MPO : 2008 MR

Le 1^{er} mars 2019

Monsieur Joshua Katsak
Maire de Pond Inlet
C. P. 370
Pond Inlet (Nunavut) X0A 0S0

Megan Lord-Hoyle
Directrice, Développement durable
Baffinland Iron Mines Corporation
2275 Upper Middle Road East
Oakville (Ontario) L6H 0C3

Monsieur P.J. Akeeagok
Président
Qikiqtani Inuit Association
C. P. 1340
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Amy Killiktee
Gestionnaire
Organisation de chasseurs et de trappeurs
de Mittimatalik
C. P. 189
Pond Inlet (Nunavut) X0A 0S0

Envoyé par courriel : mayor@pondinlet.ca; hamletpond_sao@qiniq.com; pakeeagok@qia.ca;
megan.lord-hoyle@baffinland.com et pond@baffinhto.ca

Objet : Ébauche d'ordre du jour de l'atelier de surveillance et d'atténuation des milieux marins de la CNER à Pond Inlet pour le projet de la rivière Mary (nº de dossier CNER 08MN053) les 1 et 2 mai 2019

Madame, Monsieur,

Le 15 février 2019, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la CNER ou le Conseil) a émis un avis concernant le futur atelier de surveillance et d'atténuation des milieux marins qui se tiendra dans le cadre du programme de surveillance du Conseil pour le projet approuvé de la rivière Mary de la Baffinland Iron Mines Corporation (nº de dossier CNER 08MN053). Cet atelier se déroulera les 1 et 2 mai 2019 au centre communautaire d'Atakaalik, à Pond Inlet, et comprend des discussions ciblées de 9 h à 17 h chaque jour, ainsi qu'une séance planifiée dans la soirée du 1^{er} mai, de 18 h 30 à 21 h, sous un format plus favorable aux questions et réponses. Cet atelier vise la participation directe de la Qikiqtani Inuit Association (QIA), de l'Organisation de chasseurs et de trappeurs de Mittimatalik (MHTO), du hameau de Pond Inlet ainsi que des résidents de Pond Inlet intéressés à connaître les données de surveillance du projet, notamment sans s'y limiter les renseignements recueillis dans le cadre des programmes de surveillance communautaires.

La structure de l'atelier facilitera les discussions libres en tête à tête portant sur les activités de transport des marchandises du projet ainsi que les mesures de surveillance et d'atténuation connexes, plus particulièrement sur l'efficacité et la mise en application de l'augmentation de la production récemment approuvée pour le projet de la rivière Mary. L'atelier sera animé par le personnel de la CNER et offrira l'occasion au promoteur de présenter un sommaire de son programme actuel de surveillance et d'atténuation des milieux marins, y compris des programmes de surveillance communautaires, tout cela suivi par des discussions entre le promoteur, les membres de la collectivité, des organismes communautaires, des autorités responsables et de toute autre partie intéressée. On pourrait aussi faire appel à des séances en ateliers animées par le personnel de la CNER afin de discuter plus en détail et en plus petits groupes d'éléments spécifiques à l'ordre du jour, le cas échéant (p. ex., surveillance des mammifères marins, protocole de gestion des navires, groupes de travail sur l'environnement marin, etc.).

La CNER a pris les dispositions suivantes pour la tenue de l'atelier sur les milieux marins :

- Interprétation :** Des services d'interprétation simultanée en anglais et inuktitut seront fournis dans toute la mesure possible.
- Animateur :** La réunion sera animée par Ryan Barry, directeur administratif, CNER.
- Documentation :** On demandera aux participants d'avoir à leur disposition des copies imprimées ou numériques des présentations ou de toute autre information préparée pour l'atelier.
- Heures de la réunion :** L'atelier commencera chaque jour à **9 h** pour se terminer à **17 h**, incluant une pause d'une heure pour le lunch et jusqu'à deux pauses-santé d'une durée de 15 minutes par jour. Des rafraîchissements seront offerts pendant les pauses-santé, mais les autres repas ne seront pas fournis aux participants. Une séance en soirée a été prévue le 1^{er} mai (de **18 h 30 à 21 h**) pour permettre aux membres du public intéressés de participer en dehors des heures normales de travail.

Afin d'aider les parties à se préparer à la tenue de l'atelier, la CNER a rédigé une *ébauche* de l'ordre du jour de l'atelier (annexe A) pour orienter les discussions sur des sujets particuliers. Par copie de la présente lettre, la CNER invite les participants prévus à l'atelier à formuler leurs commentaires sur l'ébauche d'ordre du jour et l'ordre dans lequel seront abordés les points de discussion, au plus tard le **14 mars 2019**.

Pour faciliter les discussions lors de l'atelier, la CNER demande respectueusement que la Baffinland prépare une série de présentations pour fournir un aperçu général des activités exécutées jusqu'à ce jour et des activités prévues pour la saison de transport des marchandises 2019. Chacune des présentations devrait être suivie d'une discussion active et de questions formulées par les participants à l'atelier. Plus précisément, les informations devraient inclure un aperçu des activités de transport des marchandises pour le projet approuvé, notamment du statut actuel de la production et du transport du minerai, de même que les grandes lignes de la saison

de transport des marchandises 2018 et un sommaire du programme de surveillance marine de la Baffinland. On devra aussi fournir une mise à jour des activités prévues pour la saison de transport des marchandises 2019. La CNER invite Baffinland à communiquer ses commentaires, au plus tard le **14 mars 2019**, concernant la suggestion de regroupement/séparation et l'ordre des points de discussion dans l'ébauche du programme de l'atelier (annexe A).

La CNER demande respectueusement que les participants à l'atelier soient prêts à formuler les opinions de la collectivité sur le transport des marchandises, l'efficacité des mesures de surveillance et d'atténuation actuelles du projet ainsi que les programmes de surveillance communautaires en milieu marin. La CNER recommande aussi que les experts de Pêches et Océans Canada (MPO) ainsi que des divers organismes gouvernementaux dotés de mandats ou de plans d'expertise maritime prévoyant participer à cet atelier soient préparés à participer aux discussions et fournir des renseignements présentés à titre documentaire ou des affiches visant à appuyer l'engagement auprès de la collectivité.

ÉTAPES ULTÉRIEURES

La CNER demande que les parties prévoyant assister à l'atelier sur les milieux marins communiquent avec nos bureaux pour nous transmettre le nombre de représentants qui participeront, ainsi que leur nom, le poste qu'ils occupent et leurs secteurs respectifs d'expertise ou d'autorité. En raison du peu d'hébergement disponible à Pond Inlet, la CNER invite les participants de l'extérieur à limiter le nombre de représentants prévus pour faire en sorte qu'autant de groupes que possible puissent participer à cet événement. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le Conseil invite aussi ces personnes à transmettre leurs commentaires sur l'ébauche de l'ordre du jour de l'atelier au plus tard le **14 mars 2019**.

Pour toute question sur l'atelier de surveillance et d'atténuation des milieux marins de Pond Inlet, veuillez communiquer directement avec le soussigné au 867-983-4603 ou à samuno@nirb.ca.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.



Solomon Amuno, Ph. D.
Agent de surveillance du projet de la rivière Mary
Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

c. c. : Grant Goddard, Baffinland Iron Mine Corporation
Stephan Williamson-Bathory, Qikiqtani Inuit Association
Jared Ottenhof, Qikiqtani Inuit Association
Georgina Williston, Environnement et Changement climatique Canada
Jane Chisolm, Parcs Canada
Allison Stoddart, Parcs Canada
Véronique D'Amours-Gauthier, Pêches et Océans Canada
Mark D' Aguiar, Pêches et Océans Canada
Laura Watkinson, Pêches et Océans Canada
Boyan Tracz, Pêches et Océans Canada
Liste de distribution pour la rivière Mary

ANNEXE A – ÉBAUCHE D’ORDRE DU JOUR

Nº de dossier

CNER : 08MN053 – Atelier de surveillance et d’atténuation des milieux marins

Promoteur : Baffinland Iron Mines Corporation

Animateur : Ryan Barry, directeur administratif, CNER

Emplacement : Salle communautaire Atakaalik, Pond Inlet, Nunavut

Dates et heures : Le 1^{er} mai 2019 : De 9 h à 17 h, de 18 h 30 à 21 h

Le 2 mai 2019 : De 9 h à 17 h

Remarque :

Tous les horaires mentionnés sont approximatifs. L’ordre et le moment de discussion des points à l’ordre du jour sont assujettis à changement à la discréption de la CNER. Une pause-santé de 10 à 15 minutes sera offerte tous les matins, tous les après-midis et pendant la séance en soirée.

JOUR 1 – MERCREDI 1^{er} MAI 2019

1. Mot de bienvenue et introduction par la CNER (*15 minutes*)
 - Objectifs de l’atelier
 - Discussion sur le rôle de la CNER
 - Présentation des participants
 - Éléments de logistique
 - Aperçu de l’ordre du jour
2. Présentation générale de la Baffinland : (*45 minutes*)
 - Statut actuel de la production, du transport et de l’expédition du minerai
 - Aperçu des activités de transport des marchandises en 2018 et mesures d’atténuation appliquées
 - Respect du statut conformément au Certificat de projet de la CNER – conditions associées au milieu marin
3. Statut des programmes de surveillance marine de Baffinland (*30 minutes*)
 - Programme de marquage des narvals de Tremblay Sound
 - Programme de surveillance de Bruce Head
 - Aperçu de chacun de ces programmes, données recueillies à ce jour, répercussions sur les mesures d’atténuation adoptées et les activités prévues en 2019
4. Activités de transport des marchandises, mesures d’atténuation et surveillance planifiées en 2019 (*30 minutes*)
5. Discussion libre :
 - Connaissances traditionnelles des Inuits (IQ) et mammifères marins aux alentours de la route de transport des marchandises
 - Points de vue de la collectivité sur le transport des marchandises associé au projet et ses répercussions
 - Efficacité des mesures de surveillance et d’atténuation actuelles
 - Résultats des programmes de surveillance communautaires relatifs au milieu marin
6. Séance de récapitulation en après-midi avec commentaires et rétroaction des participants

7. Séance en soirée (de 18 h 30 à 21 h) :

- Présentation par la Baffinland de ses activités de transport des marchandises, des mesures d'atténuation appliquées, des activités de surveillance réalisées et des résultats pour 2018, ainsi que ses plans pour 2019 (*45 minutes*)
- Séance de questions et réponses avec le public

JOUR 2 – JEUDI 2 MAI 2019

1. Mot d'introduction par la CNER (*10 minutes*)

- Récapitulation du jour 1 et résumé du jour 2

2. Statut des programmes de surveillance marine de la Baffinland (suite) : (*30 minutes*)

- Programme d'observateurs sur navire
- Programme de surveillance des répercussions écologiques sur le milieu marin
- Aperçu de chacun de ces programmes, données recueillies à ce jour, répercussions sur les mesures d'atténuation adoptées et les activités prévues en 2019
- Mises à jour sur la coordination de la surveillance par le MPO et divers organismes

3. Discussion libre :

- Progrès et résultats du programme de surveillance marine de la collectivité associé au projet de la rivière Mary

4. Nouveaux enjeux pour le transport des marchandises associé au projet (*45 minutes*)

- Opérations de gestion de la glace et coordination avec la MHTO
- Protocoles de gestion des navires (ancrage et zones de dérive)
- Vitesse et taille des navires
- Système d'identification automatique (AIS) dans la collectivité
- Groupe de travail sur l'environnement marin (MEWG)

5. Discussion libre :

- Leçons apprises lors de la saison de transport des marchandises 2018
- Recommandations pour la saison de transport des marchandises 2019

6. Conclusion de l'atelier et étapes ultérieures